





SOMMAIRE

Actions régionales	2
Actions locales	10
Actions nationales	24

ISSN 2493-1284 (en ligne) - ISSN 2492-6523 (imprimé)

Coordination: Raphaëlle Itrac-Bruneau et Chloé Degabriel (CBNFC-ORI).

Rédaction des articles: Hugo Barré-Chaubet, Mathieu Bez (CBNFC-ORI), Estelle Burlotte (PETR du Pays Avallonnais) Magdalena Brugger (SHNA-OFAB), Camille Chevallier (FDC25), Thibault Cuenot, Sébastien Coulette (PNRBV), Gwénaël David, Chloé Degabriel (CBNFC-ORI), Camille Delaplace (CENB), Guillaume Doucet (CENFC), Étienne Gaillard (CBNFC-ORI), Mariane Harmand (CENB), Raphaëlle Itrac-Bruneau (CBNFC-ORI), Régis Krieg-Jacquier, Ivan Jaubertie (SHNA-OFAB), Frédéric Margerin (Département 71), Valérie-Anne Lafont (Opie), Charline Leleux (SHNA-OFAB), Arthur Malchausse, Chloé Party (FDC25), Gaëlle Sobczyk Moran (Opie).

Relecture: Frédéric Mora, Raphaëlle Itrac-Bruneau et Chloé Degabriel (CBNFC-ORI).

Mise en page : Justine Amiotte-Suchet & Mélitine Fouché (CBNFC-ORI).

Édito

Vous voici prêts à lire le 11^{ème} numéro de la Lettre d'info des Plans régionaux d'actions. Déjà une décennie passée à écrire l'actu qui concerne nos espèces menacées. Ne dit-on pas que les écrits restent et que les paroles s'envolent?

Les libellules font les deux, elles : rester et s'envoler ! Pour ce numéro, place donc au travail méticuleux réalisé sur la collection Pidancet, des spécimens restés en collection depuis le XIXème siècle, témoins d'une biodiversité passée (et envolée) de la région.

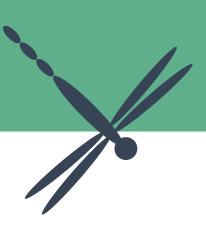
Si envolée il y a, c'est également du côté de plusieurs espèces de papillons et de libellules qui ont pu faire l'objet d'observations inédites cette année ou pour lesquelles les suivis offrent une note positive comme le gomphe à pattes jaunes dans le Mâconnais. Pour autant, vous conviendrez qu'à la lecture des résultats des bilans stationnels cette année, certaines ne montrent plus le bout de leurs ailes dans leurs stations historiques... Aussi, on appréciera compulser les nombreuses actions et

constater une véritable mobilisation à toutes les échelles du territoire : le nacré de la canneberge bénéficiant désormais d'un protocole en expérimentation aux échelles locales, régionales et nationales ; les nombreux suivis en cours de déploiement tant à grande échelle comme le Suivi Temporel des rhopalocères de France (STERF) qu'à plus petite échelle (suivi de l'aeschne subarctique en Haute-Saône...) ; les ressources techniques et les formations ponctuant l'année 2025 ; sans oublier les séminaires nationaux pour regrouper et partager tout cet élan!

Si vous aussi vous souhaitez partager un projet mené en faveur des espèces des Plans régionaux d'actions, n'hésitez pas à contacter les animateurs des déclinaisons pour qu'il figure au prochain numéro!

Parce que les écrits restent, lire cette Lettre d'Info, c'est découvrir et s'informer sur nos papillons et libellules que l'on aimerait voir continuer de s'envoler!

Chloé Degabriel (CBNFC-ORI)



AMÉLIORER

LA CONNAISSANCE

EN FAVEUR DES LIBELLULES

NOUVELLES STATIONS RECENSÉES EN RÉGION

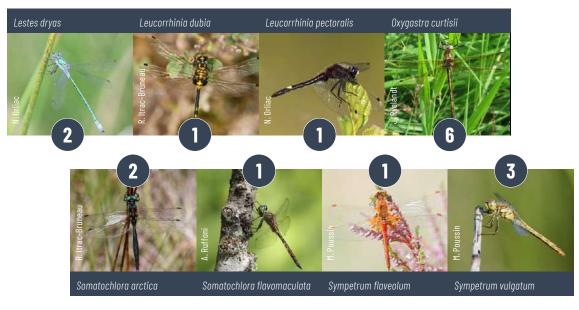
Au cours de l'année 2025, les investigations menées par le CBNFC-ORI et la SHNA-OFAB, dans le cadre de diverses études, ainsi que par d'autres structures régionales (Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté...) et le concours de bénévoles ou d'observateurs indépendants, ont amené à découvrir de nouvelles stations d'espèces menacées inscrites dans le PRA. Cette année, 15 espèces sont concernées dont 10 espèces de « priorité nationale » et 5 de « priorité régionale ».

Attention toutefois! Bien que positives, ces découvertes ne doivent pas masquer la réalité, à savoir des espèces pour la plupart toujours en déclin ou présentant un état de conservation régional stable mais globalement défavorable. Elles traduisent par ailleurs le besoin de poursuivre l'acquisition des connaissances nécessaires à l'établissement du statut et de la dynamique de ces espèces menacées.









^{*}En l'état des connaissances actuelles, certains lots de données étant encore en cours d'intégration dans les bases de données au moment de la rédaction de cette lettre d'information.





UN DOCUMENT POUR AMÉLIORER LA PRISE EN COMPTE DES ODONATES DANS LES ÉTUDES RÉGLEMENTAIRES RÉGIONALES

Transposant la Directive européenne Habitats-Faune-Flore (DHFF), le Code de l'environnement institue un régime de protection stricte de la flore et de la faune protégées. Ainsi, les études réglementaires de type études d'impact, dossiers d'incidence Natura 2000 et demandes de dérogation pour la capture, l'enlèvement, la destruction, la perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées (plus simplement appelées « demandes de dérogation espèces protégées ») sont rendues obligatoires par la loi.

Les enjeux de préservation de la biodiversité y sont parfois élevés et peuvent conduire à une crispation des différentes parties prenantes: il s'agit en effet de prendre en compte les espèces relevant d'un cadre réglementaire afin de ne pas porter atteinte à leurs populations, ce qui peut parfois remettre en cause tout ou partie d'un projet.





Leucorrhine à front blanc (Leucorrhinia albifrons)

De nombreuses espèces animales sont concernées parmi lesquelles les odonates. Étant donné la multiplicité des études et le nombre important de groupes visés (oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes...), il est difficile de connaître toutes les spécificités biologiques et écologiques liées à chaque espèce ou groupe d'espèces. C'est dans ce but qu'un document visant à permettre aux services en charge de l'instruction des dossiers d'études réglementaires (DREAL, DDT...) d'apprécier la qualité des études qui leurs sont fournies, et tout particulièrement des inventaires d'odonates menés en région Bourgogne-Franche-Comté, mais aussi de préciser la commande auprès des maîtres d'ouvrages en charge de la réalisation de ces derniers a été publié par le CBNFC-ORI avec l'aide (relecture) de la SHNA-OFAB.

Vous souhaitez consulter ce document? Rendezvous sur le site du CBNFC-ORI, rubrique Invertébrés - Documentation.

Raphaëlle Strac-Bruneau (CBNFC-ORI)



DES FORMATIONS SUR LES LIBELLULES POUR LES PARTENAIRES TECHNIQUES **DE LA RÉGION**

Pour faire suite à la formation sur les papillons donnée par le CBNFC-ORI en 2024, une quinzaine d'agents de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté ont cette année été formés et sensibilisés aux libellules. Axée sur le PRA en faveurs des libellules, la formation a abordé en détail l'écologie, la gestion et la protection des espèces à enjeux.

Après une introduction sur les bonnes pratiques d'observation et d'étude des odonates, une session de terrain sur les sites de la réserve écologique des Maillys et la boucle des Maillys (sites propriétés du CD21) a conclu cette formation. Une belle diversité d'habitats (mares, étang, prairie alluviale en bord de la Saône, rivière) a permis d'observer une quinzaine d'espèces, dont l'espèce PRA protégée Oxygastra curtisii, qui n'avait pas été revue depuis 2018 d'après la base de données Bourgogne Base Fauna.

Au cours de l'année 2025, une seconde formation a eu lieu sur les odonates, cette fois-ci ciblée sur des espèces à enjeux. Dans le cadre d'un appui scientifique au réseau Natura 2000, les opérateurs Natura 2000 de Bourgogne-Franche-Comté se sont vu proposer une



journée technique sur la thématique de la faune des ruisseaux de tête de bassin. La formation a notamment ciblé l'agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) et l'agrion orné (Coenagrion ornatum) dans le secteur du Clunisois et a réuni une vingtaine de participants. Bien que les habitats n'aient pas réuni les conditions pour observer ces deux espèces exigeantes, les participants ont pu appréhender les techniques de capture et d'observations des odonates sur le terrain et apprendre la théorie sur l'identification des agrions.

Charline Leleux (SHNA-OFAB)

EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR ET DES LIBELLULES

LISTES ROUGES RÉGIONALES DES PAPILLONS DE JOUR ET DES LIBELLULES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Dans le cadre de l'animation des Plans régionaux d'actions en faveur des papillons de jour et des libellules, le CBNFC-ORI, la SHNA-OFAB et l'Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté (OPIE FC) ont entamé un travail conséquent de réactualisation des listes rouges consacrées aux odonates (libellules et demoiselles) ainsi qu'aux rhopalocères (papillons de jour) et zygènes.

Permettant d'**évaluer** finement les degrés de menaces pour chaque espèce en vue de hiérarchiser les enjeux et d'identifier les priorités, cette liste est d'autant plus utile à l'heure où deux espèces de papillons sur trois ont disparu d'au moins un département en France et où plus de 16% des espèces de libellules risquent l'extinction.

Après un long et fastidieux travail de calculs, de synthèses et d'analyses menés avec ténacité tout au long des années 2024 et 2025, les listes rouges régionales arrivent dans leur phase finale où elles devront encore être validées pour être rendues officielles.

Leur publication officielle et les grandes lignes seront communiquées courant 2026. L'occasion d'avoir une vision plus réelle de l'évolution de l'état de conservation des espèces régionales pour lesquelles les enjeux patrimoniaux sont les plus forts mais également de rendre compte de l'état de santé de la biodiversité plus ordinaire qui n'en reste pas moins menacée.



Chloé Degabriel (CBNFC-ORI)





A MÉLIORER LA CONNAISSANCE

EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR

NOUVELLES STATIONS RECENSÉES EN RÉGION

Au cours de l'année 2025, les investigations menées par le CBNFC-ORI et la SHNA-OFAB, dans le cadre de diverses études, ainsi que par d'autres structures régionales (Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté...) et le concours de bénévoles ou d'observateurs indépendants, ont amené à découvrir de nouvelles stations d'espèces menacées inscrites dans le PRA. Cette année, 17 espèces sont concernées dont 8 espèces de « priorité nationale » et 9 de « priorité régionale » (tableau I).

Attention toutefois! Bien que positives, ces découvertes ne doivent pas masquer la réalité, à savoir des espèces pour la plupart toujours en déclin ou présentant un état de conservation régional stable mais globalement défavorable. Elles traduisent par ailleurs le besoin de poursuivre l'acquisition des connaissances nécessaires à l'établissement du statut et de la dynamique de ces espèces menacées.









*En l'état des connaissances actuelles, certains lots de données étant encore en cours d'intégration dans les bases de données au moment de la rédaction de cette lettre d'information.

Chloé Degabriel (CBNFC-ORI)



G ÉRER & PROTÉGER



ÉLABORATION D'UN PROTOCOLE DE SUIVI DU NACRÉ DE LA CANNEBERGE (BOLORIA AQUILONARIS): UNE MOBILISATION À TOUTES LES ÉCHELLES!

Le bien-nommé nacré de la canneberge, protégé en France et classé en danger d'extinction en Franche-Comté, est une espèce liée aux tourbières abritant sa plante-hôte : la canneberge. La protection et la conservation de ce papillon très spécialiste passe donc immanquablement par la préservation de ses habitats de reproduction, les tourbières à sphaignes, mais également par les zones d'alimentation riches en comaret (Comarum palustre), en cirse des marais (Cirsium palustre) et en bruyère à quatre angles (Erica tetralix).

Par le passé, l'espèce a fait l'objet d'un bilan stationnel réactualisé cette année. De nombreuses menaces pèsent sur ce papillon exigeant et très localisé au sein d'une même station: pollution, plantations de résineux, assèchements successifs des tourbières, etc. Des atteintes qui ne rendent que plus nécessaire la mise en place d'un suivi standardisé afin d'évaluer plus finement les tendances de l'évolution des populations.

C'est dans ce contexte qu'une démarche de concertation inter-partenariale entre trois régions a eu lieu cette année avec le CEN Lorraine pour le Grand Est, le CEN Franche-Comté et le CBNFC-ORI pour la Bourgogne-Franche-Comté, et le CEN Auvergne et FNE Loire pour l'Auvergne-Rhône-Alpes. De ces premiers échanges entre structures a pu émerger la rédaction assurée par le CBNFC-ORI d'un premier document contenant un protocole de suivi détaillé que chaque structure sera amenée à développer et dont les résultats seront partagés chaque année.

Ce document a été par la suite diffusé à l'échelle nationale afin que le plus grand nombre de structures puisse se l'approprier. Les retours d'expériences permettront d'améliorer cette première méthodologie de suivi, fruit d'une démarche collaborative qui prouve que la protection des espèces se mesure à plusieurs échelles!

Etienne Gaillard & Chloé Degabriel (CBNFC-ORI)



ORMER & SENSIBILISER

DÉCLINAISON DU STERF EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF), lancé en 2006, est un protocole de sciences participatives qui permet de suivre finement les populations de papillons de jour sur un ou plusieurs sites. Il se veut adaptable au niveau de l'observateur et nécessite de réaliser au moins 3 passages par an sur un site en suivant un trajet choisi. L'objectif est de pouvoir quantifier l'évolution temporelle des populations de papillons de jour communs de France.

Co-animé par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie) et inscrit dans le cadre du Programme National de Surveillance de la Biodiversité Terrestre (PNSBT), ce suivi sera, à terme, étendu et utilisé par l'ensemble des acteurs impliqués dans

la conservation et la préservation de l'environnement en France. Le but est de pouvoir homogénéiser à l'échelle nationale les données recueillies et donner une vision plus pertinente de l'évolution des papillons.

En Bourgogne-Franche-Comté, le dispositif est en cours de réflexion pour sa mise en place à l'échelle régionale, le CBNFC-ORI et la SHNA-OFAB auront la charge de son application en région. Dans ce cadre-ci et afin de dynamiser le réseau bourguignon, la SHNA a organisé une formation en avril 2025 à destination des bénévoles du Groupe Invertébrés Bourgogne (GIB).

Quelques généralités ont été rappelées sur les papillons de jour et le protocole a été décortiqué pour que chaque participant puisse le déployer près de chez lui. Pour faciliter la saisie des données, le SHNA-OFAB développe actuellement un outil de saisie en Bourgogne pour le protocole STERF. Depuis cette formation, l'accompagnement des bénévoles se poursuit pour leur apporter un appui technique dans leur démarche et répondre aux questions de toute personne intéressée par ce suivi.

Si vous souhaitez également réaliser un suivi STERF dans la région, n'hésitez pas à contacter magdalena.brugger@shna.fr pour la Bourgogne ou pour la Franche-Comté chloe.degabriel@cbnfc.org.

Initier et encourager le développement de ce protocole permettra non seulement de suivre plus rigoureusement l'ensemble des espèces de papillons de la région mais également, de veiller aux tendances des papillons menacés prioritaires dans le Plan Régional d'Actions.

Chloé Degabriel (CBNFC-ORI), Charline Leleux & Magdalena Brugger (SHNA-OFAB)









L. Comte

Formation au Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF)



A MÉLIORER

LA CONNAISSANCE

EN FAVEUR DES LIBELLULES

RETOUR SUR LES BILANS STATIONNELS DE TROIS ESPÈCES DE LIBELLULES MENACÉES EN BOURGOGNE

En 2025, la SHNA-OFAB a réalisé des bilans stationnels ciblant 3 espèces menacées: Lestes dryas, Lestes virens et Sympetrum vulgatum. Localisées et morcelées, les stations de ces odonates aux exigences spécifiques sont éclatées de part et d'autre de l'ex-région, nécessitant de prospecter tous les départements.

Les prospections ont ciblé les sites où l'espèce n'a pas été observée depuis au moins 5 ans. À l'issue des prospections, **les résultats obtenus restent préoccupants**:

- Lestes dryas a été contactée sur 3 communes parmi les 13 prospectées;
- Lestes virens a été contactée sur 1 commune parmi les 8 prospectées;
- Sympetrum vulgatum n'a pas été contactée parmi les 18 communes prospectées.

Plusieurs facteurs de dégradation de milieu ont été constatés, impactant plus ou moins chacune des espèces ciblées:

- La gestion intensive de la couronne de végétation des points d'eau;
- La transition d'étangs naturels vers des étangs de loisirs, qui peut s'accompagner d'empoissonnement;
- La dégradation de points d'eau par la colonisation d'espèces exotiques envahissantes (ragondin, écrevisse de Louisiane);
- L'eutrophisation non contrôlée de certains plans d'eau;
- L'effacement d'étangs;
- Des assecs précoces de milieux aquatiques de faible profondeur, en lien avec la succession de vagues précoces de canicule qui se sont produites cette même année.



À l'issue de ces résultats, il apparait probable que le **morcellement des populations** de ces trois espèces progresse en Bourgogne. La poursuite des recherches dans les années à venir devrait permettre de confirmer cette hypothèse.

Ivan Jaubertie (SHNA-OFAB)



RETOUR SUR LES BILANS STATIONNELS 2025 DES LIBELLULES MENACÉES EN FRANCHE-COMTÉ

Dans le cadre du Plan régional d'actions en faveur des libellules 2021-2030 qui compte près de 31 espèces de libellules menacées sur le territoire, la réalisation de bilans stationnels se poursuit. Trois espèces de libellules ont été concernées par ces bilans cette année: Sympetrum flaveolum, Aeshna subarctica et Leucorrhinia dubia.

99

Au total, 31 stations historiques ou potentielles ont été prospectées en 2025. Seulement 20% d'entre-elles ont permis de confirmer la présence des espèces ciblées.



Sympetrum flaveolum et Aeshna subarctica avaient été ciblées en 2024 pour une première phase d'état des lieux de leur station. Les conditions météorologiques n'ayant pas été favorables, des prospections ont été reconduites dans les stations jugées favorables l'an passé.

Ce sont au total **31 stations** qui ont été prospectées, l'occasion de vérifier la présence des espèces et l'état de conservation des habitats. Selon l'espèce, le constat global est mitigé, voire négatif.

Aussi, la leucorrhine douteuse, « vulnérable » dans la région, n'a été revue que sur une unique station sur les 8 prospectées.

Le sympétrum jaune d'or, « vulnérable » en région et difficile à détecter, a été revu sur 4 stations parmi les 13 visitées. L'une d'entre-elles est nouvelle pour cette espèce mobile. Deux de ces stations abritent des populations pérennes depuis récemment.

Ces observations mettent en avant le manque de connaissance sur cette espèce mobile et dont les populations fluctuent dans le temps et l'espace. Spécialiste des milieux temporaires, il peut être autant favorisé qu'impacté par les sécheresses successives rendant son devenir d'autant plus incertain.

Concernant l'aeschne subarctique, « en danger », seule 1 station a permis de voir l'espèce parmi les 10 parcourues. Comme relevé l'an dernier, le devenir est bien plus précaire pour cette libellule spécialiste des tourbières, des habitats aujourd'hui hautement menacés par les sécheresses successives.

Les résultats de ces bilans, parfois positifs, souvent pessimistes, rendent d'autant plus nécessaire la poursuite des actions de suivis et de préservation durable de ces espèces et de leurs habitats.

Chloé Degabriel (CBNFC-ORI)

DES RÉSULTATS POSITIFS POUR LE GOMPHE À PATTES JAUNES SUR LA SAÔNE DANS LE MÂCONNAIS

En 2025, les entomologistes de la SHNA-OFAB ont reconduit une année de SOGAP en Saône-et-Loire (71) sur la Saône dans le secteur de Mâcon pour compléter les faibles résultats obtenus en 2024. Les prospections avaient été impactées par des conditions météorologiques difficiles.

Cette année, une météo plus clémente a permis de récolter 84 exuvies de gomphe à pattes jaunes (Stylurus

flavipes) en aval de Mâcon. Sur les 8 mailles suivies, l'espèce a été contactée sur 7 d'entre elles. Ces résultats positifs montrent que l'espèce est bien installée sur ce tronçon de la Saône. Notons qu'à l'issue de deux années de suivi, elle a été de loin l'espèce de Gomphidae la plus occurente sur ce tronçon, devant le gomphe semblable (Gomphus simillimus), le gomphe vulgaire (Gomphus vulgatissimus) et l'onychogomphe à pinces (Onychogomphus forcipatus).

Ivan Jaubertie (SHNA-OFAB)

SUIVI DES ODONATES DE LA RÉSERVE DES BALLONS COMTOIS

Les tourbières de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois abrite des espèces d'odonates à fort enjeux de conservation à l'image d'Aeshna subarctica elisabethae (Djakonov, 1922). Afin, d'avoir une vision fine de l'importance des populations, un suivi de ce groupe taxonomique a été inscrit dans le plan de gestion.

BILAN DU SUIVI DE 2020

Les données de 2020 ont été analysées en 2024. Il en ressort qu'Aeshna subarctica a émergé relativement tôt (début des émergences début juin) et que les émergences ont été assez régulières jusqu'à mi-août (temps médian d'émergence compris entre 40 et 53 jours). L'autre élément intéressant qui ressort de ces résultats concerne l'importance de la taille de population que la réserve abrite puisque pas moins de 398 exuvies de l'espèce y ont été collectées. Une exploitation plus poussée des données a été publiée dans la revue Martinia (Doucet & Coulette, 2025).

APPORT DU SUIVI DE 2023

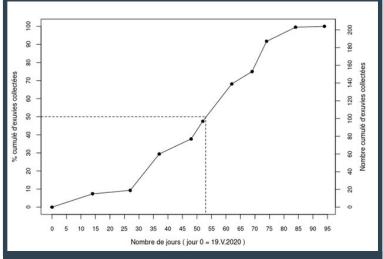
Le suivi a de nouveau été mis en place en 2023. Les premiers résultats confirment l'importance de cette station pour Aeshna subarctica à l'échelle de la France et même de l'Europe de l'Ouest puisque 294

exuvies ont été ramassées sur la tourbière de Bravouse. En revanche, la cinétique d'émergence a été très différente de 2020 avec des émergences beaucoup plus concentrées sur le début de saison (temps médian d'émergence compris entre 18 et 24 jours). Autre apport intéressant, la population de Leucorrhinia dubia est également remarquable avec plusieurs milliers d'exuvies ramassées (15 516). Il est prévu un examen plus approfondi des données notamment pour analyser la cinétique d'émergence des autres espèces.

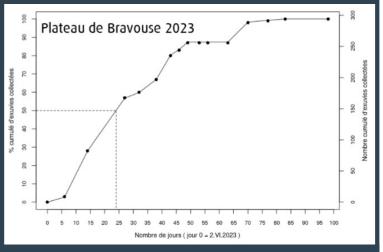
Guillaume Doucet (CEN-FC) & Sébastien Coulette (PNRBV)

UNE POPULATION D'AESHNA SUBARCTICA MAJEURE POUR L'EUROPE DE L'OUEST

Les suivis réalisés en 2020 et 2023 indiquent que la réserve abrite plusieurs centaines d'individus d'aeschne subarctique, ce qui est remarquable à l'échelle de l'ensemble de l'Europe de l'Ouest.



Cinétique des émergences d'Aeshna subarctica elisabethae sur le plateau de Bravouse en 2020 (en pointillé, détermination de l'EM50)



Cinétique des émergences d'Aeshna subarctica elisabethae sur le plateau de Bravouse en 2023 (en pointillé, détermination de l'EM50)



VOLICO

Émergence d'une femelle d'Aeshna subarctica elisabethae sur le plateau de Bravouse



LA COLLECTION PIDANCET (POLIGNY, JURA), UN TRÉSOR DE L'ODONATOLOGIE FRANC-COMTOISE

Lors des Journées odonatologiques 2024 du groupe Opie-odonates, aux Rousses (39), nous avions présenté la collection de Léandre Pidancet (1824-1888), hébergée à Poligny, dans le Jura. Connu pour son Catalogue des Libellulidées des environs de Besançon publié en 1856, qui commente et décrit sa collection, Léandre l'est aussi pour son frère Just, scientifique pluridisciplinaire et conservateur au musée de Poligny de 1865 à sa mort. Cette collection préparée par les deux frères est riche de 229 spécimens intègres mais très fragiles, et réside depuis presque deux siècles au sein de ce musée méconnu.

Ces sept boites constituent un trésor pour l'odonatologie régionale et nationale. Riches d'indications géographiques localisées dans les environs de Besançon, les étiquettes ouvrent aussi une fenêtre sur la synonymie de l'époque, quelques années seulement après la publication de la Revue des odonates ou libellules d'Europe par Edmond de Selys-Longchamps (1850), au tout début de l'odonatologie moderne. Plus récemment, Dommanget (1998), Boudot et al. (1998) et Prot (2001) ont évoqué l'intérêt historique du catalogue de Pidancet.

Inaugurée en 1860, la salle du deuxième étage de la mairie qui héberge la collection est fermée au public depuis 1939. Passée l'émotion de cette redécouverte en 2020, l'urgence de sauvegarder ce trésor patrimonial s'impose et c'est en avril 2025, grâce au soutien de la commune de Poligny que la **numérisation professionnelle**

de la collection est réalisée, au travers des vitres, sans contact ni manipulation des boîtes. Ces clichés seront publiés sur le site du musée virtuel de Poligny, afin que chacun puisse y avoir accès.

L'examen des images et des étiquettes, qui fait l'objet d'un article paru dans la revue Martinia, apporte un témoignage précieux de l'odonatofaune d'alors: la présence de Coenagrion ornatum constitue la première mention historique certaine de l'espèce pour la Franche-Comté. La présence de Stylurus flavipes à Torpes est invalidée, puisqu'il s'agit de Gomphus pulchellus. Il en va de même pour Leucorrhinia rubicunda, qui s'avère être L. pectoralis, à l'examen. Oxygastra curtisii et Lestes barbarus étaient déjà présents en Franche-Comté. Sympetrum depressiusculum, enfin, est suspecté mais non attesté en l'absence de consensus chez les auteurs, ni chez les odonatologues consultés.

Il existe certainement d'autres collections remisées en Franche-Comté, certes peut être moins importantes que celle de Pidancet, mais assurément riches d'informations sur les odonates régionaux. Cette redécouverte incite à la recherche d'autres trésors oubliés, afin d'affiner la connaissance odonatologique franc-comtoise sur le temps long. Elle invite aussi à retourner au Marais de Saône ou dans la forêt de Chaux, sites jadis d'une incroyable diversité.

AESHNA JUSTI ET LIBELLULA BRUANDI, ESPÈCES NOUVELLES?

Pidancet a décrit Aeshna justi en l'honneur de son frère Just et Libellula bruandi en celui de C.T. Bruand d'Uzelle, lépidoptériste. Il s'agit en fait d'Aeshna juncea et d'Orthetrum brunneum.

Gwénaël David, Régis Krieg-Jacquier, Hugo Barré-Chaubet, Thibault Cuenut & Arthur Malchausse





H. Barré-Chaube



ORGANISATION D'UNE FORMATION POUR REDYNAMISER LE STELI EN BOURGOGNE

Lancé en 2011, le Suivi temporel des libellules (Steli) est un suivi de sciences participatives co-piloté par le MNHN, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, l'OPIE et la SFO. Ce projet s'intègre dans le Plan national d'actions (PNA) en faveur des odonates et le programme Vigie-Nature. Il a pour objectif de suivre l'évolution des populations de libellules en France. À long terme, il vise à obtenir des indicateurs d'évolution de la biodiversité, sur le même principe que le programme de suivi des odonates aux Pays-Bas coordonné par la Dutch Butterfly Conservation depuis 1998.



J. Chevé

Afin de redynamiser le Steli en Bourgogne, la SHNA-OFAB a organisé le 24 mai 2025 une formation à destination des bénévoles du Groupe Invertébrés Bourgogne. Accueillis par la commune d'Auxy (71) et le Muséum d'histoire naturelle d'Autun, 13 participants sont venus se former en s'exerçant sur le terrain et en salle pour se familiariser avec le protocole.

Les participants ont ainsi été accompagnés sur la saisie des observations et la détermination des imagos et exuvies d'Odonates. Pas moins de douze espèces d'Odonates ont pu être recensées pendant l'inventaire, dont l'épithèque à deux taches (Epitheca bimaculata), espèce considérée de priorité régionale. À la suite de la formation, des bénévoles ont d'ores-et-déjà commencé à se lancer dans le Steli dans plusieurs départements de Bourgogne. Un grand merci aux participants

et participantes pour leur motivation et leur intérêt et nous leur souhaitons de belles observations!

Ivan Jaubertie (SHNA-OFAB)



. Jaubertie

UN GROUPE DE TRAVAIL SUR L'AGRION ORNÉ (COENAGRION ORNATUM) EN BOURGOGNE

Un groupe de travail ciblé sur l'agrion orné (Coenagrion ornatum) a été mis en place par la SHNA-OFAB afin de réunir l'ensemble des régions concernées par cette espèce à enjeux. Bien que plus de 90% de l'aire de répartition de cet agrion se trouve en Bourgogne, une petite partie se retrouve en marge des régions limitrophes (Auvergne-Rhône-Alpes, Grand-Est, Centre-Val-de-Loire). L'objectif est de mettre en place des actions cohérentes sur l'espèce et de redynamiser les échanges sur les actions menées par chaque acteur concerné.



Le groupe de travail a, lors d'une première réunion, identifié des menaces et problématiques communes autour de l'espèce, et a entamé une réflexion sur la production d'un livrable sur l'agrion orné.

En parallèle, la SHNA-OFAB a avancé sur le déploiement d'un nouveau plan d'échantillonnage pour la Bourgogne et un nouveau protocole de collecte des données. Ce travail est issu d'une étude pilote menée en 2023 en collaboration avec le Centre

d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE). Ce nouveau plan d'échantillonnage ciblera l'ensemble de la distribution de l'espèce avec une zone tampon de plusieurs kilomètres dans le but d'améliorer les connaissances sur les potentiels déplacements de celle-ci.

Charline Lelewi & Magdalena Brugger (SHNA-OFAB)



AMÉLIORER

LA CONNAISSANCE

EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR

RETOUR SUR LES BILANS STATIONNELS 2024 DES PAPILLONS MENACÉS EN FRANCHE-COMTÉ

Avec près de 42 rhopalocères et zygènes menacés sur le territoire régional, la caractérisation de l'état général des populations occupe une part importante du Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour 2021-2030. La conduite régulière de bilans stationnels répond à cet objectif et offre un aperçu de la dynamique régionale des taxons menacés.

Face à l'ampleur de la tâche, le bilan des stations de plusieurs espèces n'a encore jamais été réalisé. Pour certains, les bilans datent parfois de plusieurs années et les données deviennent vieillissantes. En cette année 2025, 2 espèces de papillons ont été choisies afin de pallier ce manque de recul sur l'état et l'évolution de leurs populations et de leurs stations. Il s'agit du nacré de la canneberge (*Boloria aquilonaris*) dont la bilan stationnel date de plus 10 années à présent et du mélitée des digitales (*Melitaea aurelia*) pour laquelle aucun bilan n'a encore été entrepris. Ce sont au total **20 stations historiques** qui ont pu être prospectées, l'occasion de vérifier la présence de l'espèce et d'évaluer l'état de conservation du milieu. **Pour ces deux papillons, ce bilan reste très mitigé et de nombreuses menaces ont pu être identifiées**: assèchement, enrésinement, piétinement, etc.

Le nacré de la canneberge, « en danger » en Franche-Comté, a été revu sur 3 stations parmi les 7 visitées. Pour ce qui est de la mélitée des digitales, « quasi menacée » en Franche-Comté, aucune station n'a été confirmée parmi les 13 visitées.

Ces deux papillons spécialistes sont très localisés et fortement dépendants de la qualité de leurs habitats tant pour leur alimentation que pour leur reproduction. **Les pressions relevées et leur absence**

dans leurs anciennes stations illustrent le besoin de poursuivre les suivis des espèces et ce, sur le très long terme.

Par ailleurs, et dans le cadre fixé par le PRA, des inventaires complémentaires sont également régulièrement menés pour les espèces qui le nécessitent. Dans ce sens, des compléments d'inventaire ont pu être organisés sur plusieurs stations autrefois fréquentées par le mélibée (Coenonympha hero), « en danger critique » d'extinction en France et en Franche-Comté. L'an passé les conditions météorologiques ayant été délétères, il a été décidé de revenir sur des stations jugées favorables.

Cette année, **11 stations** ont ainsi été prospectées et le bilan s'avère bien plus optimiste qu'en 2024: l'espèce a été observée sur 8 d'entreelles dont une nouvelle station. **Parmi ces stations, certaines données dataient de 2011, l'espèce a donc pu être revue sur ces sites plus de 14 ans après leur première découverte!**

Chloé Degabriel (CBNFC-ORI)



3. Degabri

ACTIONS LOCALES

UNE STATION ANCIENNE D'AZURÉ DES MOUILLÈRES DÉCOUVERTE GRÂCE À UNE PHOTO!

En recherchant une photo de gentiane pneumonanthe pour illustrer un document, la fiche espèce du site Internet du CBNFC-ORI a été consultée. En examinant de plus près l'une des 3 photos disponibles, un détail a tout de suite attiré l'attention : un œuf! L'auteur du cliché (Gilles Bailly) a immédiatement été contacté afin de savoir si d'autres photos avaient été prises et s'il se souvenait du lieu précis de l'observation.

La date quant à elle était déjà affichée sur le site (septembre 2007) et correspond à la période d'observation des œufs d'azuré des mouillères. Le travail de recherche a également conduit à contacter Max André, président de la Société botanique de Franche-Comté qui avait semble-t-il réalisé une sortie ce jour-là dans le secteur. D'autres photos ont ainsi pu être rassemblées et

N'hésitez pas à scruter à nouveau vos photos de gentianes, vous y observerez peut-être la trace du passage de l'azuré des mouillères ou de l'azuré de la



une idée du lieu précis nous a été communiquée.

La station se situe dans le sud du Doubs, sur la commune de Bouverans, dans un milieu à priori peu prospecté par les botanistes car excentré par rapport aux spots classiques. Dans le département, l'espèce n'y est mentionnée qu'une seule fois (1964) et bien plus au nord, aux alentours de la commune du Russey grâce à l'examen de la collection Guy Bataillard. Bien qu'elle date de près de 20 ans, il s'agit

donc d'une observation intéressante! Actuellement, l'espèce n'est répertoriée en Franche-Comté que dans le département du Jura, où les populations les plus proches sont localisées aux alentours de Champagnole. Le papillon était également connu de Haute-Saône mais n'a plus été mentionné depuis 2003.

Plusieurs passages ont pu être réalisés sur la station cette année tout au long de la saison, entre juillet et août, période propice à la floraison de la plante-hôte, au vol des imagos et la recherche active des œufs. Bien que non concluantes, ces prospections ont permis de trouver deux stations de gentianes pneumonanthes à proximité du secteur historique. Aucun œuf n'a cependant été observé sur ces pieds mais l'espoir de revoir un jour cette espèce de papillon n'est pas totalement vain et une vigilance sera de mise les années à venir.

Raphaëlle Itrac-Bruneau & Chloé Degabriel (CBNFC-ORI)

EN ROUGE ET NOIR

Dans le cadre d'inventaires de l'entomofaune menés par le CBNFC-ORI dans le Jura et le Doubs en 2025, quatre nouvelles stations ont été découvertes concernant un discret et peu commun papillon: la turquoise du prunellier (Rhagades pruni).

Cette zygène aux reflets métalliques est inféodée aux milieux calcaires, chauds et buissonnants où pousse le prunellier (Prunus spinosa), plante-hôte dont la chenille est tributaire. C'est d'ailleurs plus facilement cette dernière, une chenille très velue, que l'on recherche et que l'on observe au printemps, avec ses couleurs caractéristiques faites de nuances rouge et noir.

A l'état adulte, cette espèce ne butine pas de fleurs, et se pose fréquemment immobile. Ce comportement et sa couleur sombre rendent difficiles la recherche d'adultes. Pour autant, l'espèce fait partie des priorités du Plan Régional d'Actions en faveur des papillons de jour de Bourgogne-Franche-Comté.

Menacée par la fermeture des friches car dépendante du taux de recouvrement de l'embuissonnement, de nombreuses lacunes concernent sa répartition en Franche-Comté. Il est donc difficile de pouvoir connaître précisément l'évolution de ses populations mais la tendance semble à la régression. Ces nouvelles découvertes invitent à la vigilance tout en mettant en lumière des espèces rares pour lesquelles nous n'avons encore que peu de connaissances. Gardons l'œil en mai sur sa chenille en robe rouge et noir!



DU TERRAIN À L'ANALYSE DES GENITALIA : AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES ZYGÈNES EN BOURGOGNE

En 2025, les bilans stationnels de la SHNA-OFAB se sont concentrés sur une famille de papillons menacés sousprospectés : les Zygaenidae. Ces petits papillons de nuit qui volent en journée présentent des couleurs attrayantes et vives : rouge et noir ou bleu-vert. C'est, en partie, la difficulté de détermination qui constitue un frein vers l'acquisition de connaissances sur ces espèces. La plupart peuvent être déterminées sur le terrain, en observant les tâches sur les ailes et le corps, ainsi que la forme des antennes. Toutefois, certaines zygènes ne sont déterminables à l'espèce que par l'analyse des genitalia (organes reproducteurs), ce qui nécessite de collecter raisonnablement quelques individus sur le terrain.

Les bilans 2025 se sont concentrés sur les groupes d'espèces à la détermination complexe :

- Zygaena minos / purpuralis dans le but de rechercher Zygaena minos;
- Jordanita notata / globlulariae dans le but de rechercher Jordanita notata;
- Adscita geryon / mannii dans le but de rechercher Adscita geryon.

Ces espèces évoluent dans des habitats assez similaires: les prairies maigres et pelouses ouvertes, plus ou moins piquetées d'une strate buissonnante. Par conséquent, elles sont enclines à la même menace: la fermeture et l'enfrichement des milieux.

La sélection des sites s'est opérée par une recherche des données anciennes de chaque espèce ou du complexe d'espèces. En raison du manque de données historiques, la sélection a été complétée par une recherche de nouveaux sites, basée sur les préférences écologiques et l'aire de distribution des espèces. Tout ceci nous a mené à concentrer nos efforts de recherches sur les pelouses de l'arrière côte de Beaune et de Dijon, de la Côte Chalonnaise et dans la RNR du Val Suzon.

À l'issue des prospections menées en juin-juillet, un travail d'analyse en laboratoire a été mené pour déterminer les zygènes collectées. Pour se faire, il est nécessaire d'extraire l'abdomen, d'en faire fondre les tissus et de le disséquer afin de laisser apparaître les genitalia. L'identification est délicate et repose sur des critères encore difficiles à appréhender d'après la littérature disponible.

Il en ressort de belles populations de *Zygaena purpuralis*, quelques individus d'*Adscita geryon* et *mannii*, et respectivement un individu pour les deux espèces de *Jordanita*. Le grand absent de ces recherches est donc *Zygaena minos*, dont la dernière donnée en Bourgogne remonte à 1997.

Ce focus sur les zygènes aura également permis d'actualiser des stations sur des espèces à enjeux identifiables sur le terrain, à savoir Aglaope infausta et Rhagades pruni. La rare Zygaena romeo a également été observée lors d'une sortie bénévole.

Cette année de prospection constitue une belle avancée sur les zygènes en Bourgogne, un taxon où les statuts de plusieurs espèces ne sont pas encore évaluables en raison de données insuffisantes.

Charline Leleux (SHNA-OFAB)



LA MYRMÉCOPHILIE, **OUAND LES FOURMIS SE** FONT BERNER PAR LES **PAPILLONS**

Il existe des espèces de papillons comme l'azuré des mouillères et l'azuré de la croisette (deux sous-espèces de Phengaris alcon) dont le cycle de reproduction dépend des fourmis du genre Myrmica. Cette vie en association avec des fourmis est appelée myrmécophilie. De quoi donc s'agit-il plus précisément?



Après avoir grignoté les boutons floraux de sa plante-hôte, la chenille de l'azuré tombée au sol sécrète une phéromone copiant celle des larves de fourmis. C'est ainsi qu'elle arrive à se faire adopter par des ouvrières bienveillantes qui la transportent dans la fourmilière et la nourrissent comme l'une des leurs.

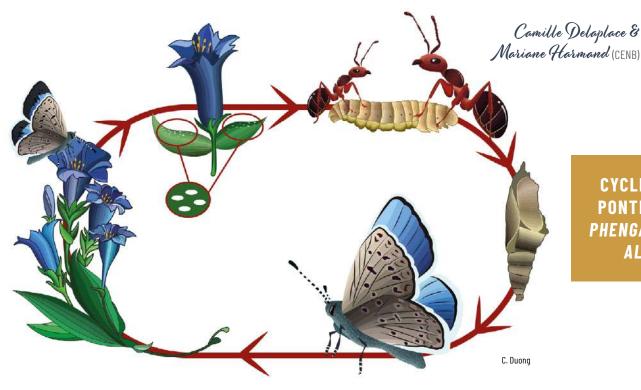
Encore plus ingénieuse, la chenille est capable d'imiter la stridulation (un son strident) de la reine de la fourmilière pour bénéficier d'égards plus importants. Jusqu'à la fin de son développement, il arrive également qu'elle se délecte d'œufs et de jeunes larves de fourmis. Plusieurs chenilles peuvent être hébergées simultanément et, selon la taille de la fourmilière, leur développement se fera au

détriment du couvain alors délaissé par les fourmis. Il s'agit ici d'une interaction de myrmécophilie parasitaire. À sa métamorphose, le papillon ne sécrète plus cette phéromone qui le protégeait et doit se faufiler le plus vite possible hors de la fourmilière. Il existe d'autres interactions entre papillons et fourmis qui peuvent également être bénéfiques aux deux espèces.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne réalise tous les 5 ans, en été, le suivi des pontes de Phenagris alcon sur ses sites, notamment celui de l'azuré des mouillères sur les marais tufeux du Châtillonnais. En 2024, selon les sites ont été constatées une diminution ou une stabilisation du nombre de pontes qui témoignent d'une diminution ou d'une stabilisation des populations du papillon (suivis réalisés par Aurélien Greaume et Camille Delaplace). Indirectement, ces suivis traduisent également l'évolution des populations des plantes-hôtes et des fourmis du genre Myrmica, mais aussi des conditions météorologiques et des impacts anthropiques sur le milieu. Tout déséquilibre dans son écosystème menace directement la survie de l'azuré des mouillères. Cela représente un avantage pour les suivis naturalistes : cette espèce est considérée comme un bon indicateur

de l'état du milieu auquel elle est associée. Parallèlement, il est compliqué d'identifier une cause unique expliquant une variation des populations d'azurés. C'est pourquoi des prospections opportunistes sont également réalisées tous les ans lors des différents passages sur site : ces prospections permettent d'affiner nos connaissances de l'état du milieu. La mise en place de suivis des fourmis hôtes est une autre solution pour tenter d'expliquer l'absence de pontes sur des sites où la plante-hôte est largement présente.





CYCLE DE **PONTE DE PHENGARIS** ALCON



G ÉRER & PROTÉGER

MIEUX IDENTIFIÉS, MIEUX PROTÉGÉS: UN GUIDE D'IDENTIFICATION DES PAPILLONS DE JOUR PROTÉGÉS EN FRANCHE-COMTÉ

Les papillons de jour constituent un groupe d'insectes emblématique et caractéristique des milieux ouverts (prairies, pelouses sèches, marais, landes tourbeuses...). La Franche-Comté compte 138 espèces connues, soit 54% de la faune métropolitaine, et dont 13 sont protégées à l'échelle nationale. Cela confère à notre territoire une certaine responsabilité quant à la préservation des papillons diurnes métropolitains.

Leur déclin résulte de plusieurs facteurs dont les principaux sont l'intensification des pratiques agricoles, une urbanisation croissante et le changement climatique qui, seuls ou combinés, engendrent de fortes pressions sur leurs habitats complexes et fragiles. De plus, certaines espèces présentes uniquement ou quasi-exclusivement en Franche-Comté sont malheureusement encore la cible de collectionneurs, ce qui constitue une menace supplémentaire pour les populations.

Aussi, pour aider les agents de terrain de l'Office français de la biodiversité (OFB) en charge de la mission de Police de l'environnement, un **document visant à donner les outils nécessaires à la reconnaissance des 13 espèces protégées en Franche-Comté a été produit.** Seuls les critères d'identification majeurs ont été détaillés afin de garantir une identification efficace sur le terrain. Une attention particulière a été accordée aux confusions régionales possibles.

Ce document a notamment été pensé comme un outil supplémentaire à une formation des agents en salle, qu'ils pourront ensuite apporter avec eux sur le terrain (voir encart).





I. Bez

UNE JOURNÉE DE FORMATION

Toujours dans l'optique d'accompagner la montée en compétences des agents de l'OFB, une journée de formation à la reconnaissance des papillons protégés en Franche-Comté a été réalisée le 05 juin 2025 dans les locaux du CBNFC-ORI.

Celle-ci s'est déroulée en 2 temps: une première partie théorique, pour aborder les notions générales telles que le cycle de vie, la législation, les menaces potentielles ou avérées, le Plan régional d'actions ainsi que les critères de reconnaissance des espèces, suivie d'une partie pratique avec la reconnaissance d'espèces en collection et d'espèces proches pouvant porter confusion. Huit agents y ont participé.

 Document disponible sur le site du CBNFC-ORI > Documentation

Mathiev Bez & Raphaëlle Itac-Bruneau (CBNFC-ORI)



RÉACTUALISATION DES PROTOCOLES DE SUIVIS DES RHOPALOCÈRES À FORTS ENJEUX SUR LES SITES DU PROGRAMME REZO HUMIDE GÉRÉS PAR LA FDC25

Depuis 2012, la FDC25 s'implique dans la restauration et la gestion des milieux humides à travers son programme « ReZo Humide », financé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et le Département du Doubs.

Aujourd'hui, ce sont 9 sites en gestion inscrits dans ce programme, soit environ 440 ha de milieux humides. Ils bénéficient régulièrement d'opérations de restauration tels que le comblement de drains, la réouverture de milieux humides ou encore l'implantation de ripisylves. S'accompagnent à cela plusieurs suivis (amphibiens, avifaune, rhopalocères, reptiles...) et études (cartographie des habitats, réseau hydrologique...) visant à améliorer les connaissances sur ces sites à enjeux et ainsi proposer des actions réalistes, adaptées et répondant aux besoins locaux.

Bien que l'historique des données soit conséquent sur les sites ReZo Humide, l'hétérogénéité interannuelle des observations ainsi que l'absence de protocoles standardisés limitent aujourd'hui leur exploitation. C'est pourquoi en 2025, la FDC25 a entrepris la

réactualisation de l'ensemble de ces protocoles de suivis, avec un focus particulier sur les rhopalocères. Cette démarche vise à affiner l'évaluation de l'état de conservation des populations locales d'espèces à forts enjeux sur ces sites. Afin de garantir la robustesse et la comparabilité des données dans le temps, la FDC25 a redéfini ces transects de prospection de manière rigoureuse dans les prairies à molinie des sites ReZo, habitat privilégié par le mélibée (Coenonympha hero), un papillon en « danger critique » d'extinction en France et dans la région. Ceux-ci ont été matérialisé sur le terrain à l'aide de piquets, assurant ainsi leur réplicabilité d'une année à l'autre. A terme, cela devrait permettre de suivre plus finement les effets des mesures de gestion écologique mises en place sur le site.

Camille Chevallier & Chloé Party (FDC25)



Azuré de la sanguisorb sur un des sites ReZo

L'AZURÉ DE LA SANGUISORBE DANS LE DOUBS

Les sites ReZo gérés par la FDC25 abritent l'unique station connue d'azuré de la sanguisorbe (*Phengaris teleius*) sur le territoire de Franche-Comté. Protégée au niveau national et classée « Vulnérable » sur les listes rouges française et européenne, cette espèce fait l'objet d'une attention particulière en matière de conservation.

Consciente des enjeux liés à la préservation de cette espèce, la FDC25 a engagé de nouvelles réflexions en 2025 auprès notamment du CBNFC-ORI, de Flavia-Ape et de l'Université Lyon I, afin de développer des protocoles de suivis et de gestion adaptés aux habitats de l'espèce. L'azuré de la sanguisorbe possède un cycle de vie complexe comprenant une plante-hôte, la sanguisorbe (Sanguisorba officinalis), et une fourmi-hôte (genre Myrmica). Leur abondance est donc primordiale à la survie de cet azuré. Pour cela, la FDC25 conduira en 2026 une étude structurée autour de 3 axes: le suivi de l'espèce, sa plante-hôte et sa fourmi-hôte. Ces suivis visent à évaluer, sur le moyen et le long terme, l'évolution des populations en lien avec les pratiques de gestion mises en place, et ainsi à ajuster ces dernières en fonction des résultats obtenus.

SUIVI STANDARDISÉ DES NIDS COMMUNAUTAIRES DU DAMIER DE LA SUCCISE (EUPHYDRYAS AURINIA) À L'ENS DU MARAIS DE MONTCEAUX-L'ÉTOILE

Dans le cadre de sa politique relative aux Espaces Naturels Sensibles (ENS), le Département de Saône-et-Loire a mis en place des protocoles de suivi standardisés sur l'ensemble de ses sites afin d'évaluer les effets de la gestion conservatoire dont ils bénéficient. Les papillons, en raison de leur facilité d'observation et de leur forte dépendance à des plantes hôtes spécifiques, constituent des bioindicateurs précieux de la qualité et de la diversité des habitats naturels. Depuis 2021, ce groupe fait l'objet d'un suivi systématique sur l'ENS du marais de Montceaux-l'Étoile via le dispositif STERF (Suivi Temporel des Rhopalocères de France).

Lors de la première campagne de terrain en mai 2023, l'observation du damier de la succise (Euphydryas aurinia) a été réalisée pour la première fois sur une prairie humide du site. Afin de confirmer le statut autochtone de cette espèce, le Département a sollicité la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA) pour une assistance à la mise en place d'un suivi ciblé, visant à identifier la présence de nids communautaires sur les populations de succise des prés (Succisa pratensis) localisées dans la parcelle humide concernée.

Une formation des agents, réalisée le 24 septembre 2024 sur site par Charline Leleux, entomologiste à la SHNA, a permis de confirmer l'autochtonie du damier de la succise grâce à la découverte d'un nid communautaire.

Fort de l'expérience acquise auprès de la SHNA, le premier suivi exhaustif a pu être réalisé le 2 septembre dernier avec le concours



Nid communautaire sur succise des prés

des étudiants de première année du BTS Gestion et Protection de la Nature du Lycée agricole de Davayé.

Grâce à leur participation, chaque succise des prés de cette prairie humide de plus de $9\,000\,\mathrm{m}^2$ a été minutieusement scrutée. Au final, plus de $50\,\mathrm{nids}$ communautaires de damiers de la succise ont été recensés, dont une vingtaine d'entre eux occupés par des chenilles viables, suivant une répartition plutôt homogène sur l'ensemble de la parcelle.

En réponse à ces résultats, la stratégie de gestion sera ajustée afin de minimiser son impact sur les chenilles et d'optimiser la protection de cette espèce patrimoniale sur l'Espace Naturel Sensible du marais de Montceaux l'Étoile.

Frédéric Margerin (Chargé d'études environnement – Unité ENS et Biodiversité - Département 71)



Promotion des BTS GPN 2025-2027 du Lycée de Davayé

L.Comt



Le faune (Hipparchia statilinus) est un papillon qui occupe une large gamme de milieux secs et thermophiles, souvent à végétation lacunaire. Si les papillons se font le plus souvent remarquer par leurs couleurs vives, c'est pour le Faune le cas inverse. En effet, cette espèce discrète use de ses couleurs ternes mimétiques pour se camoufler dans son environnement.

À l'échelle de la région, le faune présente un enjeu patrimonial important, l'espèce étant absente de Franche-Comté et classée en danger critique d'extinction en Bourgogne. L'espèce y était déjà considérée rare et localisée au XXe siècle, et poursuit depuis son déclin. Aujourd'hui, une unique population est connue de Bourgogne, située sur une vaste entité de pelouse ligérienne près de Decize (58).

En région, aucun protocole standardisé n'avait été utilisé avant 2024 pour suivre cette station. Ainsi, la pression de recherche pouvait considérablement fluctuer d'une année à l'autre et les résultats annuels ne reflétaient pas réellement la dynamique de la population en place. La mise en place d'un protocole de suivi standardisé a visé à pallier ces problématiques en proposant une méthode facilement

reconductible d'année en année. Pour construire ce protocole ciblé, un travail de recherche bibliographique a été réalisé. Les rares études portant sur le faune mettent en évidence la fréquentation d'une large gamme de milieux par l'espèce au sein de sa station, mais soulignent également que les individus occupent généralement des milieux différents au début et à la fin de leur vie adulte, en relation avec l'évolution de leurs besoins. Un protocole a donc été mis en place sur la base de transects couvrant tous les types d'habitats au sein de la station, des zones à végétation rase et lacunaire jusqu'aux lisières. Pour rester en cohérence avec la base méthodologique de départ, des passages réguliers sont effectués du début à la fin de la période de vol, qui s'étale en région de début août à début septembre.

À l'issue de deux années de suivi, les résultats se montrent préoccupants. En 2024, l'espèce n'a été contactée que 5 fois sur sa station, tandis qu'aucun individu n'a été observé en 2025. Il semble donc crucial de poursuivre les efforts de recherche afin de déterminer si la population est toujours dans une dynamique fonctionnelle.

Ivan Jaubertie (SHNA-OFAB)

ON TESTE LE CHRONOVENTAIRE POUR SUIVRE LA GESTION DES PELOUSES SÈCHES

En 2023, le PETR du Pays Avallonnais a mis en place un suivi des papillons de jour (Rhopalocères et Zygènes) sur les pelouses sèches calcaires de son site Natura 2000 « Sud-Yonne ». L'objectif principal de l'étude est d'évaluer l'impact des différentes mesures de gestion (pâturage ou broyage) sur l'habitat « pelouse sèche » à travers l'évolution du cortège de papillons.

Six parcelles sont suivies chaque année et pendant 5 ans à raison d'un passage par mois entre mai et septembre. Trois parcelles sont gérées par éco-pâturage, une parcelle est broyée annuellement et deux parcelles ne font l'objet d'aucune gestion et servent de témoin.

La méthode choisie pour cette étude est celle du « CHRONOVENTAIRE ». Comme tout protocole, il présente des avantages (permet de recenser le maximum d'espèces qui



P. Jacquot

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	Statut LR France	Statut LR Bourgogne	Det ZNIEFF	Nb années	Nb sites
Arethusana arethusa	Mercure		LC	VU	Det	3	4
Erebia aethiops	Moiré sylvicole		LC	NT		1	1
Hipparchia genava	Sylvandre helvète		LC	VU	Det	3	5
Limenitis reducta	Sylvain azuré		LC	NT		3	6
Minois dryas	Grand Nègre des bois		LC	NT	Det	3	1
Phengaris arion	Azuré du Serpolet	Art.2	LC	EN	Det	1	1
Satyrium spini	Thécla des Nerpruns		LC	NT	Det	1	1

Tableau des espèces patrimoniales observées

se trouvent sur la parcelle à un moment donné, nécessite peu de matériel: un filet, une loupe, un chronomètre et une météo favorable!) et des inconvénients (durée d'un suivi très variable de 20 minutes à près de 2 heures, ne permet pas d'estimer les populations de chaque espèce).

Premiers résultats: En trois années de suivi, ce sont 63 espèces qui ont été observées sur les 6 sites étudiés. Le record a été réalisé en 2024 avec 52 espèces, contre 44 en 2023, et 46 en 2025. Toutes années confondues, le plus grand nombre d'espèces (31 espèces en 2024) a été observé sur une pelouse gérée par des ânes depuis 6 ans (chargement fort sur une très courte période).

L'argus bleu céleste (*Lysandra bellargus*), espèce spécialiste des pelouses sèches calcicoles, est incontestablement la plus présente. Il a été observé 66 fois sur les 90 passages réalisés.

Sept espèces patrimoniales ont été observées au cours des suivis. Le mercure (Arethusana arethusa), hôte préférentiel des côteaux calcaires et des pelouses, a fait l'objet de 13 observations, sur quatre sites. Il est légèrement devancé par le sylvandre helvète (Hipparchia genava), espèce des ourlets thermophiles (14 observations sur les six pelouses étudiées) et par le sylvain azuré (Limenitis reducta), une espèce appréciant les fourrés tempérés (15 observations sur cinq des six sites). Un seul site est fréquenté annuellement par le grand nègre des bois (Minois dryas) et en 2025, l'azuré du serpolet (Phengaris arion) y a été observé (voir encadré). Le moiré sylvivole

(Erebia aethiops), et la thécla des Nerpruns (Satyrium spini) ont été observés une seule fois.

Estelle Burlotte (PETR du Pays Avallonnais)

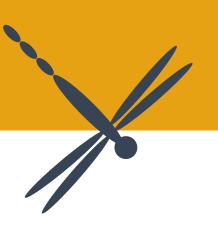
« IL S'EST GLISSÉ DANS MON FILET, L'AZURÉ DU SERPOLET » !

Ce gros papillon bleu ne passe pas inaperçu quand il traverse une parcelle. Sa présence sur une pelouse sèche calcicole entretenue par éco-pâturage par des ânes encourage à poursuivre les efforts de gestion!

L'espèce figure sur la liste rouge des espèces protégées en Bourgogne (en danger d'extinction) et sur l'annexe IV de la Directive Habitats Faune-Flore. Elle est également visée par le PNA (art.2). Sa présence est conditionnée par la présence de ses plantes hôtes (serpolet ou origan) et de certaines fourmis (la chenille se nourrit du couvain dans son dernier stade de développement)



Graphique des espèces les plus observées sur les 3 premières années de l'étude



A MÉLIORER

LA CONNAISSANCE

EN FAVEUR DES LIBELLULES

UNE PLATEFORME EN LIGNE POUR LE SOGAP

Le programme de recherche et développement (R&D) du Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires (SOGAP) a marqué une étape importante avec sa conclusion en décembre 2024, après avoir mobilisé près de 180 participants à travers 10 des 13 régions de France.

Ce projet ambitieux, soutenu par l'OFB et en partenariat avec l'ANEPE Caudalis, a réuni 105 structures partenaires, allant des associations naturalistes aux collectivités locales en passant par les Établissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB). Tous ont travaillé main dans la main pour atteindre des objectifs communs: la collecte et l'identification d'exuvies de libellules. Au total, 25 000 exuvies ont été collectées et identifiées depuis son lancement, couvrant les **5 espèces ciblées initialement**. Ce travail de collecte a été accompagné de la prospection de près de 400 mailles et de l'analyse de 200 km de berges.



L. Rouschmeye

De plus, le gomphe de Géné (Paragomphus genei) a été ajouté au SOGAP, un ajout essentiel pour prendre en compte les enjeux spécifiques de la Corse. Neuf autres espèces complémentaires ont également été incluses dans le protocole : Onychogomphus forcipatus, Onychogomphus uncatus, Gomphus simillimus, Gomphus vulgatissimus, Gomphus pulchellus, Boyeria irene, Cordulegaster boltonii, Somatochlora metallica et enfin Somatochlora meridionalis. Le succès de ce projet témoigne de l'engagement collectif et de l'importance de poursuivre ces efforts pour garantir la pérennité des espèces de libellules et des écosystèmes aquatiques dans lesquels elles évoluent.

Et afin de rester sur un succès, un outil en ligne a été développé pour faciliter le tirage de mailles, la bancarisation et la valorisation des données produites. Grâce à cette application, il est désormais possible de sélectionner des mailles sur un territoire défini et de soumettre les résultats de prospections en toute autonomie. Les données sont directement intégrées dans une base partagée, simplifiant ainsi le processus de contribution.

Accessible via une section dédiée sur le site du PNA Libellules, cette plateforme est disponible pour tous les contributeurs après la création d'un compte. Une fois connecté, un accès instantané à des fonctionnalités puissantes est alors disponible : statistiques nationales et régionales, tirage de mailles, export de données au format SINP, et bien plus encore. C'est l'outil idéal pour participer activement à la connaissance et à la conservation des libellules tout en ayant un impact concret!

LES DOCUMENTS INDISPENSABLES:

- <u>Le protocole</u> listant les 6 espèces prioritaires
- <u>La fiche terrain</u>
- La planche « exuvies » mise à jour avec les espèces prioritaires
- <u>Vidéo de démonstration</u> de l'utilisation
- <u>Vidéo de démonstration pour créer un shape</u> valide pour la plateforme

Plateforme SOGAP

ACCUCIL TIRAGE DE MAILLE MES DONNÉES MÉS INFORMATIONS A

Bienvenue sur la plateforme SOGAP. Dans cet espace vous pourrez procéder au lirage de maille et aoumettre vos résultats.

Certaines des espèces ciblées par le SOGAP sont protégées et d'intérêt communautaire. Aussi, merci de faire les demandes de dérogation nécessaires

auprès des services compétents avant la mise en œuvre du protocole

Page d'accueil de la plateforme

Animatrice du PNA Libellules 2020-2030, valerie-anne.lafont@insectes.org

Besoin d'aide ? N'hésitez pas à consulter la documentation de la plateforme ou à nous contacter directement.

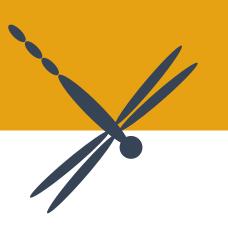
CONSULTER LA DOCUMENTATION



DANS LA RÉGION, NOUS SOMMES CONCER-NÉS PAR 11 ESPÈCES :

3 espèces prioritaires: le gomphe à pattes jaunes (Stylurus flavipes), le gomphe serpentin (Ophiogomphus cecilia) et la cordulie à corps fin (Oxygastra curtisii).

8 espèces complémentaires: le gomphe à pinces (Onychogomphus forcipatus), le gomphe à crochets (Onychogomphus uncatus), le gomphe semblable (Gomphus simillimus), le gomphe vulgaire (Gomphus vulgatissimus), le gomphe joli (Gomphus pulchellus), l'aeschne paisible (Boyeria irene), le cordulégastre annelé (Cordulegaster boltonii) et la cordulie métallique (Somatochlora metallica).



ORMER &

SENSIBILISER

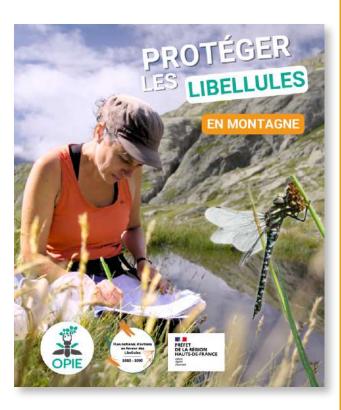
LES COURTS MÉTRAGES DU PNA LIBELLULES SONT DISPONIBLES!

Réalisés par Fabien Mazzocco et financés par la DREAL Hautsde-France, ces 6 bijoux visuels sont un véritable appel à la préservation de notre biodiversité. À travers des paysages époustouflants de plusieurs régions de France, ces films vous plongent au cœur des enjeux de conservation des libellules, de véritables trésors de la nature.

Destinés à tous les publics, ces courts métrages sont une belle opportunité de sensibiliser chacun et chacune à l'importance de protéger ces insectes fascinants.

Vous pouvez désormais les visionner gratuitement sur la chaîne <u>YouTube de l'Opie</u>, et les partager largement lors d'actions de sensibilisation.

De plus, des versions en HD sont disponibles sur simple demande par mail auprès de l'Opie, afin de diffuser ces vidéos avec la meilleure qualité possible. Ne manquez pas cette occasion de valoriser le travail de conservation sur les libellules et d'ajouter votre voix à l'effort collectif pour préserver ces espèces essentielles. Un regard rafraîchissant et inspirant sur la nature, à découvrir sans modération!



Valerie-Anne Lafont (Opie)

Animatrice du PNA Libellules 2020-2030, valerie-anne.lafont@insectes.org



JÉRER & **PROTÉGER**



UNE JOURNÉE TECHNIQUE DÉDIÉE À DEUX PHENGARIS ORGANISÉE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Un programme consacré à deux espèces du genre Phengaris (P. nausithous et P. teleius) a été déployé en Auvergne-Rhône-Alpes, coordonné par les structures animatrices de la déclinaison régionale (Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne et Flavia APE).

Échange autour du projet de réintroduction et de renforcement des populations de ces deux espèces dans le sud de l'Ain, avec une éventuelle extension à plus grande échelle dans les années à venir.

L'après-midi, une visite de l'Espace naturel sensible du marais de Monfort, géré par le Conseil départemental de l'Isère et la commune de Crolles, avait été organisée pour aborder la question de la gestion des stations à Phengaris teleius.

En Bourgogne-Franche-Comté, ces deux espèces sont rares voire très rares et figurent parmi les espèces les plus hautement menacées de notre territoire. Aussi, il était important que le CBNFC-ORI participe à cette journée et s'insère dans les échanges et les projets en cours ou à venir.

Raphaëlle Stac-Bruneau (CBNFC-ORI)

Le 03 avril 2025, une journée technique a été organisée près de Grenoble afin de présenter les avancées du programme. Initialement locale, les organisateurs ont cette année décidé d'ouvrir la réunion aux autres régions françaises et territoires limitrophes concernés par ces papillons afin de réfléchir aux possibilités d'extension des projets déployés. Ainsi, étaient

également présents des représentants des régions PACA, Nouvelle-Aquitaine, Franche-Comté, ainsi que de la Suisse.

Plusieurs thèmes ont été abordés au cours de cette journée :

- Bilan de l'étude génétique sur Phengaris teleius menée dans les Alpes françaises et réflexion sur la poursuite de ce travail à l'échelle nationale;
- Réflexion sur l'élaboration d'un protocole efficace de suivi de Phengaris teleius et Phengaris nausithous, notamment pour les populations présentant de faibles



Visite commentée de l'ENS du marais de Montfort

DES ÉTUDES GÉNÉTIQUES



ORMER &

SENSIBILISER

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DE MI-PARCOURS DU PNA EN FAVEUR DES PAPILLONS DE JOUR

Les 14 et 15 janvier 2025 s'est déroulé le séminaire pour réaliser un bilan à la moitié du temps d'animation du plan national d'actions en faveur des papillons de jour. La DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, coordinatrice du plan, et l'Opie, structure animatrice du PNA, ont organisé ensemble l'évènement. Il a eu lieu à Paris et a réuni 60 participant.es en présentiel, ainsi que 40 personnes en ligne.

Le but était de présenter les actions menées depuis 6 années par l'animation nationale, ainsi que de donner la parole aux structures régionales et locales pour présenter leur projet de conservation des papillons de jour. L'évènement se voulait également être un lieu d'échanges entre tous les acteurs de la conservation des papillons de jour lors des ateliers et des pauses.

De nombreux sujets ont pu être abordés au cours de ces deux jours: un bilan de l'animation nationale, le Suivi temporel des Rhopalocères de France (Sterf), des exemples de résultats de déclinaisons régionales, des études génétiques de populations et de projets de réintroductions européennes dont un projet français très récent, des projets locaux d'envergure incluant des suivis, actions d'améliorations de connaissance, de conservation, de restauration de milieux et de sensibilisation des acteurs (ceci, pour le Damier de Godart, l'Hermite, l'Azuré de la sanguisorbe et l'Azuré des paluds). Enfin, une présentation portant sur les Listes rouges nationale et régionales a été proposée.

PLAN NATIONAL D'ACTIONS
PAPILLONS DE JOUR

14 - 15 janvier 2025

Filip Jean Monnet
30 rue Cabanis, 78019 Paris

Une matinée a été consacrée à des ateliers en sous-groupe pour échanger sur des thématiques PNA pour lesquelles des actions sont encore à mener et essentielles dans les prochaines années d'animation: les inventaires et suivis, la séquence éviter-réduire-compenser (ERC) et l'implication des usagers des milieux naturels. Grâce aux discussions lors de ces ateliers, des documents nécessaires à la réalisation des objectifs du PNA ont été listés pour ces axes de travail. De quoi bien occuper une moitié de chemin encore à faire pour le PNA papillons de jour!

Les actes de ce séminaire de mi-parcours sont disponibles sur le site du PNA Papillons de jour : https://papillons.pnaopie.fr/ressources/, ainsi que le replay de chaque présentation en plénière sur la chaîne YouTube de l'Opie, l'Opietivi : https://www.youtube.com/@Opie_insectes.

Gaëlle Sobczyk Moran (OPIE)



R. Vandeweghe

À RETENIR

- La mise à jour de la Liste rouge nationale est lancée!
- Déposez vos données Papillons de jour (zygènes comprises) sur votre base de données régionale jusqu'au 31 octobre 2025.
- Le site de saisie du Sterf est issu du site européen auquel il se rattache, les liens sont automatisés et favorisent la création de nouveaux outils pour les suivis
- Le projet de réintroduction de l'Azuré des mouillères en Indre-et-Loire est un succès: le nombre d'œufs comptés est supérieur à 1000 (abondance permettant de maintenir les populations dans la région).
- Pour marquer la mi-parcours de l'animation du PNA en Nouvelle-Aquitaine, quatre webinaires sur les Papillons de jour sont proposés au réseau naturaliste
- Les études génétiques deviennent de plus en plus accessibles financièrement et permettent de connaître les causes d'un déclin de populations, le niveau de la connectivité entre populations...









REMERCIEMENTS:

La connaissance, la protection, la gestion et la sensibilisation ne seraient rien sans le dévouement tenace et annuel de tous les naturalistes, en particulier les bénévoles de l'Office pour les insectes et leur environnement de Franche-Comté que nous remercions très chaleureusement.

Nous n'oublions pas non plus de remercier le travail indispensable des photographes ayant accepté de nous transmettre leurs photos pour illustrer cette lettre d'info.

CBNFC-ORI

9 rue Jacquard - BP 61738 25043 BESANÇON CEDEX 03.81.83.03.58 cbnfc@cbnfc.org SHNA-OFAB

34 rue des Fourneaux 21210 SAULIEU 03.86.78.79.72 contact@shna.fr

AVEC LE SOUTIEN DE:



Liberté Égalité Fraternité



ACTUALITÉS

Retrouvez toutes les actualités du Conservatoire botanique national de Franche-Comté -Observatoire régional des invertébrés (CBNFC-ORI) sur :

WWW.CBNFC-ORI.ORG

et de la Société d'histoire naturelle d'Autun -Observatoire de la faune de Bourgogne (SHNA-OFAB) sur:

WWW.SHNA-OFAB.FR

Référence bibliographique : Itrac-Bruneau R. & Chloé Degabriel (coord.), 2025. *La lettre d'information des Plans régionaux d'actions en Bourgogne-Franche-Comité - Observatoire régional des invertèbres, 27 p.* Réalisation graphique : CBMPC-0R - Certaines Illustrations de ce document ont été réalisées à l'aide d'imanes issues de Freenik.com.